

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6048

Auteur(s) : Roger, fils d'Auvray [particulier]

Bénéficiaire(s) : Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1125, 30 janvier-1146]

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Roger [Testart], fils d'Auvray [Harenc], renonce à ses prétentions concernant la vigne de l'abbaye Saint-Pierre de Préaux, située près de celle de Saint-Wandrille à Gaillon. Il reçoit en échange cinq sous et la société des moines.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A132, p. 125.

Indications

Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissey, 1862-1869, 3 vol., t. 1, p. 139.

Dissertation critique

D. Rouet propose : [...1125, 30 janvier - 1146]. Sur la datation de cet acte, voir ROUET, *Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux*, n° A132, p. 125.

Texte établi d'après a

Rogerus, filius Alveredi, venit Pratellum et clamavit quittam totam calumniam quam clamabat in vineam nostram, que est prope vineam Sancti Wandregisili, et posuit super altare sancti Petri. Pro qua re recepit Vque solidos et societatem monachorum. Testes ex parte ejus : Willelmus, frater Rogerii, vinitoris nostri. Testes Sancti Petri : Martinus Hugetot ; Hunfridus, Godefridus, filii Rogerii Inbulgebien.